

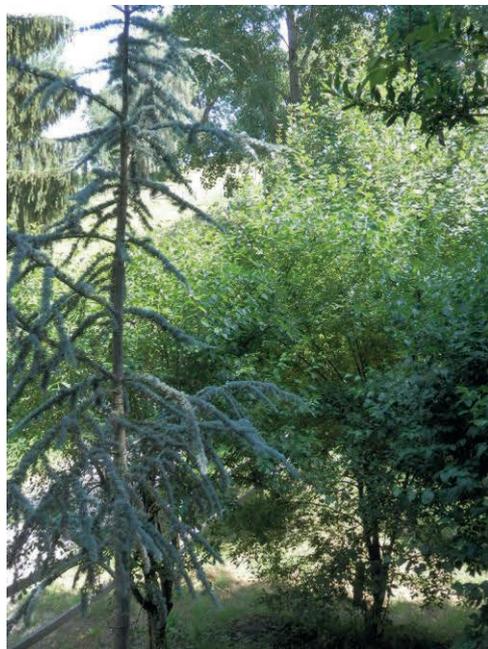
ADMINISTRATION COMMUNALE	2
INFORMATIONS COMMUNALES	
Billet de la municipalité	3 - 8
Les nouvelles du conseil communal	8 - 9
C'EST GENIAL, LISEZ-LE	9
CAUSE TOUJOURS	10 - 16
ECHO DU RETROVISEUR	
La borne à trou	17
SOCIETES LOCALES	18 - 22
INFOS/PETITES ANNONCES	23
ETAT CIVIL - INFOS DU JOURNAL	24

L'Echo

Journal d'information
de la commune
de Jorat-Menthue



Balade dans nos arboretums





MUNICIPALITE

Line Gavillet

Syndique

tél. 021 903 30 39 / 079 714 73 06
 mail. line.gavillet@jorat-menthue.ch
 Suppléant : Didier Schmid

Administration générale – Relations extérieures
 Cimetières
 Ecole - Eglise
 Finances
 Personnel administratif et tech.

Claude Racine

Vice-syndic

tél. 021 903 29 76 / 079 258 14 37
 mail. clauderacine@jorat-menthue.ch
 Suppléant : Giuseppe Greco

Bâtiments - Refuges
 Déchets
 Eau
 Epuration

Bernard Joss

Conseiller municipal

tél. 024 433 10 40 / 079 310 93 39
 mail. bernard.joss@jorat-menthue.ch
 Suppléant : Claude Racine

Domaines - Terrains
 Eclairage public
 Forêts – Chemins Forestiers
 Parcs et promenades
 Service du Feu, PCi

Giuseppe Greco

Conseiller municipal

tél. 078 623 12 34
 mail. giuseppe.greco@jorat-menthue.ch
 Suppléant : Bernard Joss

Culture (sociétés locales, manifestations)
 Police des constructions
 Passeport-vacances
 Social

Didier Schmid

Conseiller municipal

tél. 021 731 28 54 / 079 213 25 84
 mail. didier.schmid@jorat-menthue.ch
 Suppléante : Line Gavillet

Aménagement du territoire (urbanisme)
 Police
 Routes - Transport
 SI (gaz, électricité, téléphone)
 Voirie
 Energie

SECRETARIAT MUNICIPAL

Rue du Collège 5
 1062 Sottens
 tél. 021 905 51 15
 mail. greffe@jorat-menthue.ch

Secrétaire municipale : Joëlle Braillard
 Assistée par Chantal Lanz

CONTROLE DES HABITANTS

tél. 021 905 51 20
 mail. habitants@jorat-menthue.ch

Contrôle des habitants : Céline Grognoz
Horaires d'ouverture au public
 Lundi 17h-19h / Mardi 09h-11h
 Jeudi 09h-11h / 14h-16h

BOURSE COMMUNALE

Rue du Collège 5
 1062 Sottens
 tél. 021 905 43 47
 mail. bourse@jorat-menthue.ch

Boursière communale : Clémence Grognoz
 Assistée par Céline Grognoz

Bourse – Horaires d'ouverture au public
 Jeudi 10h-11h ou sur rendez-vous

PERSONNEL COMMUNAL PERMANENT

Jean-Michel Cherpit, Forestier-bûcheron
 Pascal Stucki, Forestier-bûcheron
 Giulia Fontana, Apprentie Forestier-bûcheron
 Mathieu Bichsel, Apprenti Forestier-bûcheron

PERSONNEL D'EXPLOITATION

Steve Büetiger, Employé communal
 Wilson Cardoso, Fontainier
 Jérôme Gingins, Agent d'exploitation
 Roland Schmutz, Employé communal

**PRESIDENT DU
 CONSEIL
 Frédy-Daniel
 Grossen**
 Au Quartier Latin 3
 1059 Peney-le-Jorat
 Tél. 021 903 32 01

**Gestion équipe
 forestière**
 Roland Rapin



BILLET DE LA MUNICIPALITE

Chères habitantes et chers habitants de Jorat-Menthue.

La météo de cette première moitié d'année 2018 a marqué certains habitants de notre commune par la violence des épisodes de pluie, inondant les caves et le rez de leur maison. La chaleur, ensuite a contraint le canton à déclencher le plan canicule et la sécheresse interdit les feux en forêt. Ces accidents climatiques, de plus en plus violents, incitent les autorités cantonales et communales à la vigilance en matière de constructions, canalisations et préservation des ressources.

L'émetteur national de Sottens a fonctionné de 1931 à 2010. Depuis la fin de la diffusion d'Option Musique, le bâtiment a été occupé jusqu'en 2014 par Swisscom Broadcast. La commune a acheté la parcelle, sachant que deux possibilités d'exploitation étaient envisageables par une occupation du volume entier de la partie Sud, ou par une adaptation intérieure, permettant de louer des espaces individuels. La première solution, moins onéreuse a été privilégiée, mais il a fallu un peu de patience avant de trouver des locataires intéressés. Ce n'est qu'en novembre 2017, par les hasards de rencontres improbables, que l'Association « Les vrais Amis du Cadratin » atelier d'imprimerie à l'ancienne à la recherche de locaux spacieux, vient visiter notre bâtiment et décide de s'y installer. Cette opportunité répond à la vocation rayonnante du bâtiment. A l'émission des ondes de la radio va succéder la diffusion d'ouvrages imprimés à l'ancienne et l'impression de faire-part ou de cartes personnelles, ponctuée par l'exposition d'artistes sur les hautes parois surplombant l'atelier. Le déménagement de ce matériel n'est pas une mince affaire et va être réalisé cet automne.

Dès la signature du bail, la Municipalité a pu finaliser le préavis pour la réfection du premier étage de la partie Nord du bâtiment, prévu pour accueillir l'administration communale, ainsi qu'une salle pour le conseil. La perspective du réaménagement de ces locaux historiques, chargés de mémoire, nous réjouit tous.

Au plaisir de vous rencontrer dans ces lieux ou ailleurs, je vous adresse, chères habitantes et chers habitants, mes cordiales salutations.

Line Gavillet



Emetteur de Sottens, secteur Sud

Collège de Peney-le-Jorat

Les travaux de réfection du bâtiment ont enfin pu commencer en mai dernier.

A la mi-août, le bâtiment a été entièrement vidé afin qu'il ne reste que les 4 murs extérieurs. La dalle de fond, les murs de la cave et la première dalle ont été coulés. Le garage a également été excavé.

On espère pouvoir poser la toiture entre fin octobre et mi-novembre.

Il y aura 4 appartements de 2,5 pièces de 55 m2 et un appartement de 110 m2 avec un ascenseur qui reliera tous les niveaux.

Si vous avez un intérêt, manifestez-vous au bureau communal où vous pouvez consulter les plans.

Les appartements seront disponibles au printemps 2019.



Claude Racine



BILLET DE LA MUNICIPALITE - suite



Taille des haies

Nous rappelons que tout propriétaire de haies ou d'arbres est tenu de les tailler ou élaguer.

Ils ne doivent pas empiéter sur le domaine public ni dépasser une certaine distance par rapport aux routes et fonds voisins.

Les dispositions légales, distances, hauteurs et cas particuliers sont décrits dans le règlement d'application de la loi sur les routes ainsi que dans le code rural et foncier.

Plantations voisines de routes ou du domaine public :

Les plantations ne doivent pas diminuer la visibilité, ni gêner la circulation et l'entretien. En général, les hauteurs maximales admissibles en bord de chaussée sont de 60 cm lorsque la visibilité doit être maintenue, 2 m dans les autres cas. Des mesures plus restrictives peuvent être prises lorsque la visibilité doit être assurée, en particulier aux carrefours.

Les haies ne peuvent pas être plantées à moins d'1 m de la limite du domaine public. Sur les fonds riverains d'une route cantonale ou communale de première classe, aucun arbre ne peut être planté à moins de 6 m de la limite du domaine public.

Les branches ne doivent pas empiéter sur le domaine public. Les branches des arbres s'étendant au-dessus des routes cantonales et communales doivent être élaguées de la façon suivante :

- au bord des chaussées, à 5 m de hauteur et 1 m à l'extérieur;
- au bord des trottoirs, à 2,5 m de hauteur et à la limite de la propriété.

Plantations voisines d'un autre fonds :

Aucune plantation (haie, arbre, arbuste, arbrisseau) ne peut être faite à moins de 50 cm de la limite entre deux fonds sans le consentement du voisin.

Cette distance minimale s'élève à 1 m si le fonds voisin est une vigne ou est situé en zone agricole ou intermédiaire.

La hauteur de la haie séparant deux fonds ne peut pas dépasser 2 m, sauf consentement du propriétaire voisin.

Cette hauteur maximale est abaissée à 1,5 m si le fonds voisin est une vigne ou est situé en zone agricole ou intermédiaire.

Un guide détaillé est à disposition sur le site de la commune.



Des nouvelles du projet du Parc naturel du Jorat

Les animations pour les classes d'école proposées par le parc naturel ont permis à 45 classes d'en apprendre davantage sur la forêt au cours du premier semestre 2018. Les élèves ont pu partir à la découverte de ce milieu bien mystérieux pour certains.

La deuxième édition de Festi'Jorat s'est tenue le 23 juin dernier à la Ferme des Troncs à Mézières sur le thème du patrimoine culturel du Jorat. Cet événement a réuni environ 500 personnes durant la journée, dans une ambiance conviviale et festive. Des associations et partenaires qui défendent et enrichissent la région nous ont permis de proposer diverses activités et les visiteurs ont pu se régaler de produits locaux.

Ce projet offre des opportunités pour répondre à l'objectif de la loi forestière cantonale de mettre en réserve 10% des forêts vaudoises et d'apporter une meilleure visibilité sur la région et les valeurs patrimoniales liées à ce massif forestier, le plus grand du Plateau suisse. JUTAVAQ s'est engagée dans la réalisation du parc à maintenir les différentes activités de loisirs dans le Jorat selon les indications ci-contre.

UN PARC NATUREL POUR TOUS

Cavaliers

Les cavaliers pourront découvrir 90% du bois librement. Les 10% mis en réserve pourront être traversés en plusieurs endroits sur l'axe est-ouest et longés dans l'axe nord-sud. Le kilométrage actuel balisé sera garanti.



Promeneurs

Les promeneurs pourront découvrir 90% du bois librement. Dans les 10% mis en réserve, l'accès sera autorisé sur les chemins afin de pouvoir admirer la libre évolution de cette forêt naturelle.

Raquettes & ski de fonds

La pratique du ski de fonds ou des raquettes sera possible librement dans 90% du bois. Les parcours balisés actuels seront conservés.



Vélo & VTT

Les sportifs pratiquant le VTT pourront découvrir 90% du bois librement. Le kilométrage actuel balisé sera garanti.

Champignons

Les personnes à la recherche de champignons pourront en trouver dans 90% du bois librement. Les 10% mis en réserve contribueront au retour d'espèces rares dans ce territoire.



Orientation

Les courses d'orientation pourront être organisées dans 90% du bois librement. Dans les 10% mis en réserve, l'accès sera autorisé sur les chemins balisés.



Bernard JOSS, Conseiller municipal et vice-président de l'association JUTAVAQ

1^{er} Août 2018 !

Comme chaque année où l'Abbaye des trois districts "Le Trèfle d'Or" est organisée, c'est l'occasion de célébrer notre fête Nationale en compagnie de nos voisins de la commune de Montilliez.

Un grand Merci aux organisateurs de la 11^{ème} édition de l'Abbaye, aux collaborateurs et aux Municipaux de Montilliez, ainsi qu'à l'association Amis'Domm pour l'accueil et la superbe organisation des infrastructures et du très copieux repas qui nous a été servi !

Une fois encore, Messieurs Robert nous ont préparé un magnifique feu et nous les en remercions.

Le 1^{er} Août 2019 se déroulera à Montaubion-Chardonney, nous souhaiterions apporter quelques animations musicales. Si vous avez une âme de musicien et/ou de chanteur annoncez-vous auprès de l'administration ou à giuseppe.greco@jorat-menthues.ch !

Giuseppe Greco



!! PASSEPORT VACANCES MOUDON ET ENVIRONS CHERCHE DES BENEVOLES !!

L'organisation du PASSEPORT VACANCES offre à nos jeunes des activités diverses et variées, des découvertes en tout genre et beaucoup de plaisir.

Depuis 1987, date de sa fondation, le PASSEPORT VACANCES Moudon & environs a connu un essor extraordinaire. Composé d'un comité d'une dizaine de bénévoles, il offre actuellement environ 180 activités en été, ayant lieu partout en Suisse, principalement en Romandie ainsi qu'en France voisine, adaptées aux différentes tranches d'âge de 7 à 15 ans. Chaque année, environ 460 passeports sont vendus et ce nombre ne cesse de grandir. Une trentaine de communes font actuellement partie du passeport, dont Jorat-Menthue.

Le Passeport se déroule durant la première et la dernière quinzaine des vacances d'été et en 2017, la 30ème édition a confirmé l'engagement sans faille des différents comités.

Or, le renouvellement des membres se fait plus rare. En effet, un nombre restreint de bénévoles engendre une charge de travail conséquente, pas toujours évidente à concilier avec les différentes responsabilités personnelles. En l'état actuel de la situation, si aucun nouveau bénévole ne rejoint le comité, l'édition 2019 du PASSEPORT VACANCES Moudon & environs ne pourra malheureusement pas voir le jour.

Afin d'éviter cette décision radicale et pour que la motivation du comité actuel soit intacte, il est important de pouvoir faire bénéficier les enfants de ces 2 quinzaines d'activités.

Comment cela s'organise ?

Dès janvier, toute notre équipe se réunit 1 fois par mois, voire bi-hebdomadairement pour l'équipe en charge des activités et transports, afin de pouvoir assurer le départ journalier d'environ 150 à 200 enfants dans des activités adaptées à tous les âges sans négliger le respect du budget qui, chaque année est plus difficile à boucler au vu de la conjoncture actuelle. Aussi bien la réussite de chaque édition que le nombre croissant d'inscriptions nous prouvent que la dynamique du Passeport est incontestable.

Vous l'aurez compris, de nouvelles forces sont vivement attendues pour pouvoir accueillir vos enfants durant les deux quinzaines de l'été 2019, mais également vous, parent, parrain, marraine, voisin, voisine, tante, oncle...

www.pvmoudon.ch



Giuseppe Greco

Police des Constructions

Pour rappel, chaque projet de construction (y compris de rénovation) ou de démolition, en surface ou en sous-sol, doit être soumis à la Municipalité.

Celle-ci, avant de décider s'il nécessite une autorisation, vérifie :

- si les travaux sont de minime importance,
- s'ils ne portent pas atteinte à un intérêt public prépondérant telle la protection de la nature, du paysage, des régions archéologiques, des sites naturels ou construits et des monuments historiques ou à des intérêts privés dignes de protection tels ceux des voisins ;
- et s'ils n'ont pas d'influence sur l'équipement et l'environnement.

Dans nos petits villages, tout se sait, tout se voit !

Cette marche à suivre nous aide à répondre facilement aux questions des autres villageois et permet aussi, à tout un chacun de commencer son projet conformément à la loi et aux règlements en vigueur.

À votre disposition !



Giuseppe Greco



90 ans de Claude Cornu, le 1^{er} août 2018.

Cher Claude, ce n'est pas un hasard si ta naissance coïncide avec la date de notre fête nationale car tu as consacré de nombreuses années à ton village et à la région.

En tant que syndic, tu as souvent fait le discours du 1^{er} août. Ce n'est pas une activité courante pour un jubilaire ! En se remémorant quelques étapes de ta longue vie, tu nous as démontré, que les cordes de ton arc, ou plutôt, ton arbalète, étaient sans limite. Aux multiples tâches « classiques » de syndic, tu as ajouté :

- Rédacteur de la plaquette retraçant l'histoire du 750^{ème} anniversaire de ton village de Villars-Mendraz
- Membre fondateur et constructeur d'un des premiers refuges en rondin de la région, préparateur de la soupe aux pois, cuiseur de pains au four en molasse de Praz Longet et surveillant de ce même refuge, une fois remises, les clés de la commune.
- Surveillant aussi, mais dans un tout autre domaine : de la station d'épuration intercommunale à Sottens
- Autre facette : Président de la société de laiterie Villars-Mendraz-Peney
- Et encore : Caissier de la paroisse de Villars-Mendraz-Peney-Villars-Tiercelin
- Tout autre chose : marchef fraternel (Maréchal des logis-chef), digne représentant des Dragons du Jorat et de leur légendaire camaraderie.
- Et encore ... bien d'autres choses qu'il serait trop long d'énumérer, tout ça à côté d'une vie d'agriculteur élevant veaux, vaches, cochons, volailles, chevaux et abeilles.
- Avec Mariette, tu as vécu au milieu d'une famille pour laquelle tu as toujours été disponible et bienveillant, encourageant tes enfants, neveu et nièce à prendre des responsabilités eux-aussi.
- Pour nous, ton exemple est probant.

Aujourd'hui nous avons l'honneur et le grand plaisir de te souhaiter les meilleurs vœux de santé, joie et bonheur de la part de cette communauté pour laquelle tu as consacré beaucoup de temps et d'énergie.

Comme l'a écrit St Exupéry :

« Il convient d'enrichir la communauté parce qu'elle seule, à son tour, enrichit l'homme. »

Avec toute notre reconnaissance, reçois nos chaleureuses salutations.



La municipalité de Jorat-Menthue

Comme l'année passée, les sapins pour Noël seront mis à disposition sur réservation, afin d'éviter la surcoupe et le gaspillage. Un tout-ménage vous parviendra en temps voulu, pour vous indiquer le lieu et l'horaire de distribution dans votre village, ainsi que la marche à suivre.



Wilson Cardoso, notre fontainier ainsi qu'Alexandre Jossi, auxiliaire à la déchetterie ont été victimes d'un grave accident en juin dernier. Nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

Claude Racine

**BILLET DE LA MUNICIPALITE****Des nouvelles des travaux routiers****Villars-Tiercelin :**

Depuis plusieurs années, nous attendions le canton pour effectuer des travaux sur l'axe Poliez / route des Paysans. Prévus en 2017, ils ont été reportés à une date inconnue.

La réfection de la rue des Fontaines, était également liée au quartier de La Velaz. Torpillé par la LAT et le SDT, ce projet de quartier se trouve reporté à une date ultérieure.

Au vu de ces éléments et de l'état de la chaussée, nous nous devons d'entreprendre ces travaux indépendamment du canton.

SWISSCOM et la Romande Energie ayant manifesté leur intention de procéder à des améliorations de leurs réseaux, nous avons décidé de nous coordonner avec ces régies pour réaliser ce chantier devenu urgent et indispensable pour améliorer quelques points noirs, au niveau de la sécurité.

Le préavis, relatif à ces travaux, a été accepté par le Conseil Communal, le 11 juin 2018.

Le chantier débutera cet automne et en fonction des conditions météorologiques, devrait se terminer au printemps prochain.

Finalement, la sécurité routière sera considérablement améliorée, notamment pour les piétons, avec l'aménagement d'un cheminement le long de la rue des Fontaines et en direction du cimetière.

Les carrefours route du Moulin / Les Grands Clos ainsi que La Sapelle / Derrey la Vela seront modifiés, afin d'améliorer la visibilité.

SWISSCOM va augmenter sa bande passante, fournissant un débit minimum de 100 Mbit/s et la Romande Energie enfouira certaines lignes aériennes.

Montaubion-Chardonney :

L'arrêt de bus a été validé par la DGMR. Quelques détails restent à finaliser et le projet pourra être présenté au Conseil Communal du 10 décembre 2018. En cas d'acceptation, les travaux pourraient débuter au printemps 2019.

Didier Schmid

INFORMATIONS COMMUNALES**LES NOUVELLES DU CONSEIL COMMUNAL**

Depuis le dernier « Echo », le Conseil communal a siégé à deux reprises, en mars et en juin. Au menu : déchetterie, conduite d'eau potable, règlement de la zone réservée, règlement sur la vidéosurveillance, crédit pour l'émetteur, réfection de routes, comptes et gestion.

On le voit, le Conseil communal traite de nombreux objets et les séances se terminent souvent largement au-delà de 22 heures.

Le 4 mars, le Conseil, après les points statutaires que sont l'adoption du procès-verbal de la séance précédente et les communications du président et de la Municipalité, a abordé diverses demandes formulées par la Municipalité. C'est l'occasion de rappeler ici que les décisions du Conseil se basent en général sur un préavis de la Municipalité, un préavis étant une demande de crédit, une demande de budget, la présentation d'un règlement, la présentation des comptes ou de la gestion, par exemple. D'autres décisions ont trait à des procédures ordinaires comme des élections, l'acceptation d'un procès-verbal ou d'une réponse de la Municipalité, etc. D'autres décisions peuvent résulter de la possibilité pour chaque membre d'user de son droit d'initiative en déposant une demande particulière, le Conseil décidant alors de la suite à donner à cette demande.

Le 4 mars ce sont donc deux demandes de crédit qui ont été présentées par la Municipalité. La première demande concernait l'adaptation de la déchetterie de Sottens, en raison des fermetures exigées par le Canton, des déchetteries de Peney-le-Jorat et de Villars-Mendraz. Après présentation du projet de transformation et discussion générale sur ce projet, le Conseil a octroyé à la Municipalité un crédit de Frs 1'200'000.- pour entreprendre ces travaux et assainir les déchetteries de Peney-le-Jorat et Villars-Mendraz.



LES NOUVELLES DU CONSEIL COMMUNAL - suite

La deuxième demande de la Municipalité concernait la mise en place de diverses conduites, eaux usées, eau potable, conduites de chauffage notamment, en particulier d'une conduite permettant la liaison entre le réseau d'eau de notre commune et celui de Montanaire. A cet effet le Conseil a octroyé à la Municipalité un crédit d'investissement de Frs. 788'900.-.

Le point suivant a permis de relever à quel point certains services cantonaux jouent les petits chefs en formulant diverses exigences en matière de règlements communaux par exemple. C'est ainsi que le service du développement territorial a refusé un article de notre règlement relatif à la création de logements dans les volumes existants. Enfin, les délégués de Conseil auprès d'associations intercommunales ont fait rapport de l'activité de ces associations.

La séance suivante, le 11 juin dernier, a vu le Conseil accorder des montants importants pour divers travaux. C'est un montant de près de 2 millions (Frs 1'952'000.-) qui sera consacré à l'aménagement des bâtiments de l'ancien émetteur et de la villa attenante. Et ce sont Frs 2'575'000.- qui seront consacré à la réfection du réseau routier de Villars-Tiercelin, répondant en cela à plusieurs demandes relatives en particulier à la sécurité routière ou à l'état général des routes. Le Conseil a aussi adopté, à la quasi-unanimité, un règlement sur la vidéosurveillance, règlement qui générera en particulier l'installation de caméras sur le site de la future déchetterie, permettant ainsi un meilleur contrôle de l'installation et un horaire d'ouverture élargi. Le Conseil a ensuite entériné l'adhésion de la commune de Rossenges à l'AIEHJ (Association Intercommunale des Eaux du Haut-Jorat).

Comme chaque année à cette période, le Conseil a examiné et adopté les comptes 2017 qui s'équilibrent à Frs 7'637'752.29. Le Conseil a aussi accepté la gestion 2017 avec ses vifs remerciements à la Municipalité pour son activité.

En fin de séance, le Conseil a procédé aux élections statutaires et reconduit les membres du bureau dans leurs fonctions, soit le soussigné comme président, Christophe Korber vice-président, Lorette Jatton et Jean-Marc Hermans, scrutateurs, Manuela Gavillet et Françoise Gurtner, scrutatrices suppléantes.

Frédy-Daniel Grossen, président du Conseil communal.

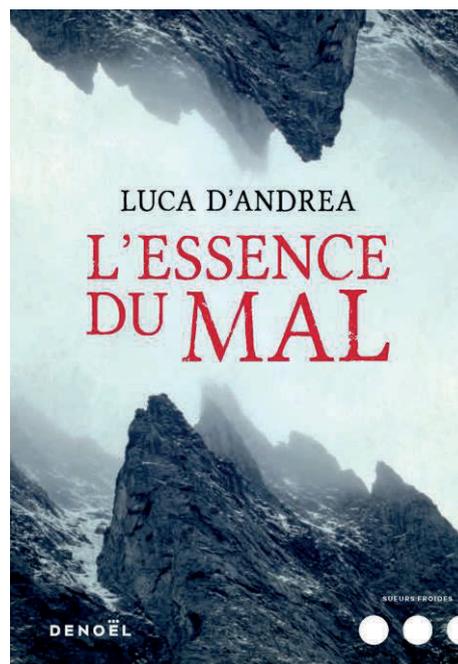
C'EST GENIAL, LISEZ-LE



En 1985, dans les montagnes hostiles du Tyrol du Sud, trois jeunes gens sont retrouvés morts dans la forêt de Bletterbach. Ils ont été littéralement broyés pendant une tempête, leurs corps tellement mutilés que la police n'a pu déterminer à l'époque si le massacre était l'œuvre d'un humain ou d'un animal. Cette forêt est depuis la nuit des temps le théâtre de terribles histoires, transmises de génération en génération. Trente ans plus tard, Jeremiah Salinger, réalisateur américain de documentaires marié à une femme de la région, entend parler de ce drame et décide de partir à la recherche de la vérité.

Lu durant la canicule de cet été, la température a baissé d'un seul coup lorsque j'ai ouvert ce thriller. Le décor est situé dans une région à fort caractère et les habitants sont à la hauteur, rudes, taiseux, aux mentalités ancrées dans un lointain passé. Le tout distille une atmosphère maléfique et lourde dans laquelle s'étiolent des vies perdues, s'évaporent des destins brisés, se perdent des montagnards embués dans des relents d'alcool lourds et capiteux. Chercher l'auteur d'un triple meurtre violent et sanglant, commis trente ans auparavant, est une fumeuse gageure qui captive le lecteur de bout en bout, c'est génial, lisez-le.

Gil Guttman



Luca D'Andrea : L'essence du mal / Editions Denoel/Sueurs froides



Bâtiments remarquables de notre commune (3)

La protection du patrimoine architectural dans notre canton

Ouvrons dans notre série d'articles une parenthèse pour rappeler comment est assurée dans notre canton la préservation du patrimoine bâti qui mérite protection. La base légale en est principalement la loi du 10 décembre 1969 sur la protection de la nature, des monuments et des sites (LPNMS).

Le recensement architectural

Pour pouvoir assurer une échelle de valeur entre les bâtiments, le recensement architectural attribue à chacun d'eux (en principe) une note, qui reste indicative et n'a pas d'effet juridique direct. L'échelle va de 1 à 7 :

Note 1 – Monument d'importance nationale. Le monument doit être conservé dans sa forme et sa substance. Exemples : la cathédrale de Lausanne, le château de Chillon, l'abbatiale de Payerne..., mais aussi les églises de Thierrens et de Chapelle. Aucun bâtiment de notre commune ne figure jusqu'ici dans cette catégorie. Mais il est question que l'émetteur de Sottens y soit !

Note 2 – Monument d'importance régionale. L'édifice devrait être conservé dans sa forme et sa substance. Des modifications qui n'en altèrent pas le caractère peuvent être envisagées. Ont la note 2 dans notre commune, notamment : les deux églises, le collège de Chardonney, le bâtiment dit « Le Château » à Villars-Mendraz, deux anciens greniers à Sottens, de même que l'ancienne ferme route de Moudon 4.

Note 3 – Objet intéressant au niveau local. Le bâtiment mérite d'être conservé. Il peut cependant être modifié à condition de ne pas altérer les qualités qui ont justifié sa note. De nombreux bâtiments de la commune sont en note 3. Parmi eux : les collèges de Sottens, Villars-Mendraz et Villars-Tiercelin, la cure et le café-restaurant de Peney, le Chalet du Villars, ainsi que plusieurs fermes.

Note 4 – Objet bien intégré. Les objets de cette catégorie forment en général la majorité des bâtiments d'une localité, comme dans les cinq villages de Jorat-Menthue. Sans avoir une authenticité ni une qualité architecturale justifiant une intervention de l'Etat en cas de travaux, ces bâtiments sont déterminants pour l'image de la localité et constitutifs du site.

Note 5 – Objet présentant qualités et défauts, qui s'équivalent. On rencontre surtout ce type de bâtiment dans les villes. La laiterie de Peney a cette note 5, de même que, jusqu'ici, l'émetteur de Sottens.

Note 6 – Objet sans intérêt. Le bâtiment ne présente pas de qualités prépondérantes ni du point de vue de son intégration, ni de son architecture, ni de son histoire. Il est considéré comme neutre.

Note 7 – Objet altérant le site. Le bâtiment est un facteur de perturbation du site : il en compromet l'harmonie. Cette note peu flatteuse n'est attribuée qu'à un seul bâtiment dans notre commune : à l'entrée de la rue des Fontaines, à Villars-Tiercelin.

Il est à noter que la très grande majorité des bâtiments récents n'ont pas (encore) reçu de note.

L'inscription à l'inventaire et le classement

L'inscription à l'inventaire cantonal des monuments qui méritent d'être conservés et le classement comme monument historique, qui, eux, ont des effets juridiques, ne découlent pas automatiquement de la note reçue au recensement. Les édifices qui ont la note 1 ou 2 sont en général inscrits à l'**inventaire**. Mais d'autres bâtiments de moindre importance peuvent aussi y figurer. L'inscription à l'inventaire a pour conséquence d'imposer au propriétaire l'annonce de tous travaux au Département responsable, le DFIRE, à travers son Service immeubles, patrimoine et logistique (SIPaL) et sa Section monuments et sites. L'autorité cantonale dispose alors d'un délai de trois mois pour autoriser les travaux ou ouvrir une enquête en vue du classement.

Le **classement** d'un bâtiment comme **monument historique**, qui peut aussi être sollicité par le propriétaire, a pour effet de le protéger définitivement. Aucune atteinte ne peut lui être portée sans autorisation préalable de l'autorité cantonale. L'Etat peut participer financièrement à son entretien et à sa restauration.

Seuls trois bâtiments de la commune de Jorat-Menthue sont classés comme monuments historiques : l'église de Peney (celle de Villars-Tiercelin ne l'est pas...) et les deux greniers de Sottens, dont l'un date de 1606

et l'autre vraisemblablement aussi du 17^e siècle. Peney compte aussi un ancien grenier, de 1807, non classé

Quelques remarques

La note attribuée dans le cadre du recensement résulte d'une appréciation de la valeur architecturale, archéologique, historique ou artistique du bâtiment, ou encore de ses qualités d'intégration, mais ne prend pas en compte son état de conservation ou d'entretien. Elle peut parfois surprendre...

Les bâtiments en notes 1 ou 2 sont bien protégés. Ce qui entraîne d'importantes contraintes pour les propriétaires, pas toujours acceptées de gaîté de cœur. En revanche, la protection des bâtiments en note 3 est faible. Celle des bâtiments en note 4 est quasiment nulle. On peut connaître la note attribuée à tous les bâtiments du canton (quand ils en ont une) en consultant le site www.recensementarchitectural.vd.ch.



celui de 1606 de Sottens



Peney



le 2ème de Sottens

Jean-Paul Cavin



Jean-Paul Cavin joue sur l'orgue de Mézières depuis 50 ans !



Jean-Paul Cavin, habitant de Peney-le-Jorat, a tenu à célébrer dignement ses cinquante années d'organiste au temple de Mézières.

Un bail pour lui et pour les auditeurs, une joie toujours renouvelée à l'écoute des musiques jouées par ce fidèle jubilaire en maintes occasions... Mais pour ce 27 mai, il avait invité d'autres organistes de grand talent autour de la musique de J.S. Bach : Benoît Zimmermann, Anne Chollet, Mina Balissat et Benjamin Righetti.

Quatre fois 45 minutes de concert suivi de quatre pauses "appétissantes"... d'où l'intitulé du concert :

"Délices et Orgues".

Un riche dimanche alliant musique et gourmandises, souvenirs et reconnaissance.
Merci Jean-Paul !

Un auditeur

31 mai et 8 juin 2018 INONDATIONS A PENEY-LE-JORAT, le ciel se déchaîne...



Suite à de violents orages et pluies torrentielles, les 31 mai et 8 juin 2018, six caves et sous-sols ont été inondés. Ces intempéries exceptionnelles, 53 cm d'eau et de boue dans notre cave, ont provoqué de nombreux dégâts matériels. Le montant de la facture devra être évalué, mais s'élèvera probablement à des dizaines de milliers de francs. A ce jour, les nombreux nettoyages et assèchements sont terminés.

Quelle catastrophe ! et c'est la faute à personne évidemment !

Un grand merci à tous les pompiers qui ont rassuré au plus vite chaque propriétaire qui avait les pieds dans l'eau, ainsi que pour la rapidité de leurs interventions, leur efficacité, l'excellente qualité de leur travail, leur gentillesse et leur professionnalisme.

Parmi les sinistrés:
Marina et Alexandre,
Raymonde et Philippe



Journée du 1^{er} août à Villars Tiercelin – Pétanque et pizza sous le soleil



Comme chaque année, le cœur du village de Villars-Tiercelin était à la fête pour le désormais traditionnel tournoi de pétanque du 1^{er} août.

Dix-huit équipes se sont mesurées durant toute la journée, encouragées par de nombreux villageois.

Ceux-ci ont pu goûter aux délicieuses pizzas au feu de bois préparées par notre équipe de pizzaiolos.



Comme chaque année, un magnifique soleil nous a accompagnés jusqu'au soir.

C'est Fred Schulz et Léonard Monod qui ont été sacrés Roi de la Pétanque 2018.

Après une brève petite sieste, tout le village s'est retrouvé à Dommartin pour célébrer la Fête Nationale communale.



Béatrice Aubert



J'ai essayé l'aérobic !

Il y a quelques semaines, l'idée saugrenue de me remettre au sport m'a traversé l'esprit et je suis allée tester un cours d'aérobic - méthode douce, bien entendu -. Un sacré challenge pour moi qui ne suis plus vraiment sportive. Ça y est, j'y suis et vais me donner à fond. La monitrice m'avertit d'entrée : « Allez à votre rythme ! ».

La musique moderne et entraînante démarre, l'échauffement aussi. Ah ouais, c'est dynamique. Je comprends immédiatement ce que c'est que « d'aller à son rythme ». Suivre les mouvements de la monitrice au rythme de la musique, contrôler sa respiration, dur, dur, je suis stressée, n'arrive pas à suivre et doute fortement de mes capacités physiques et mentales...

Mais d'un seul coup, oh bonheur. Portée par la musique, je bouge, respire et ne pense plus qu'à prendre du plaisir. Je fais juste de mon mieux les exercices de cardio-danses, les mouvements sont loin d'être parfaits et en rythme et même, le stress a disparu. Alors là, génial, je m'éclate.

Pour terminer, un peu de relaxation, tout mon corps se détend, la respiration est calme et un vrai sentiment de bien-être m'envahit.

Je sors de là rouge comme une tomate, fatiguée, mais décidée à y retourner, c'est trop bien !

Qu'est-ce que c'est ?

L'aérobic est un entraînement cardio-vasculaire efficace qui permet d'entraîner et d'améliorer la force musculaire et l'endurance, la souplesse et la coordination.

L'aérobic est sans aucun doute l'une des activités physiques les plus complètes, permettant une remise en forme au rythme de la musique.

De plus, chaque session demande un peu de volonté et de persévérance, c'est bon pour le moral.

Avec qui et quand ?

Natacha Gavillet, de Peney, monitrice diplômée, dispense maintenant des cours d'aérobic au Casino de Villars-Mendraz. Venez, vous y prendrez du plaisir et votre corps vous dira merci. En tout cas, moi, j'y retourne.

On se retrouve tous les mercredi matin de 9 à 10 pour une séance de Melodifyt (méthode douce). Tenue de sport, votre tapis de gym sous le bras, l'indispensable bouteille d'eau à la main, vous voilà prête pour une première séance gratuite et sans engagement.



D'autres cours, comme Dance2Bfit pour les sportives ou kid's dance2Bfit pour les enfants existent aussi. Renseignez-vous auprès de Natacha au 079 680 12 14, par mail à natacha@danceaerobics.com ou aller sur le site www.danceaerobics.com.

Simone Balmer

Feu ... le mélèze sis à côté de l'église de Peney ... et pourtant...

Etait-ce pour fêter ses 40 ans que cet arbre planté par la classe de Peney-Le-Jorat à l'occasion de la journée mondiale de l'arbre a été abattu? Voici un petit souvenir nécrologique :



En ce mardi 18 avril 1978, la classe de Peney plante ce mélèze à l'occasion de la journée mondiale de l'arbre, avec l'aide de Monsieur Marc Deléssert, employé communal.

Les élèves de la classe :

- Justine Vuillens*
- Gérard Guignard*
- Olivier Jaton*
- Sophie Devallonné*
- Fabienne Guis*
- Marc-Olivier Monachon*
- Hermann Bühler*
- Beno*
- Pascal Schranz*
- Patrick Hornen*
- Sonia Ballions*
- Nicolas Bouchard*
- Philippe Guzmel*
- Jérôme Jaquelet*
- Janick Sauvageat*
- Nadia Donati*
- Yvanne Sausageat*
- Gilbert David*
- Sancho Gatta Carotta*
- Sylvie Faria*



Le Cadratin

Radio Sottens après avoir retransmis les premières émissions radiophoniques en Suisse Romande et les « Nouvelles », c'est au tour de l'atelier typographique Le Cadratin d'occuper les lieux et de nous transmettre au travers de l'écrit, des livres édités de manière artisanale et artistique. L'inauguration aura lieu le samedi 3 novembre prochain.

L'historique

Grâce à Jean-Renaud Dagon, imprimeur-typographe, un amoureux inconditionnel de la Typographie, ce métier d'art continue à vivre et à produire des ouvrages imprimés à « l'ancienne ».

D'un petit atelier typographique de 40m² en 1988 à Clarens, en passant par Vevey dès 2004, Le Cadratin va passer allègrement à une surface de 900m² 30 ans plus tard en s'installant dans l'aile sud de l'ancien émetteur de Sottens. Pour assurer la sauvegarde et la pérennité de cet atelier, Le Cadratin a été cédé à une fondation en 2014.



L'atelier de Fernand-André Parisod - poète, éditeur-imprimeur et photographe vaudois décédé en 2005 - et le laboratoire photo offert par Marcel Imsand font aussi partie de cette fondation.

Au fil des années, Jean-Renaud a sauvegardé du matériel d'impression et des polices de caractère souvent destinés à la casse. Un patrimoine exceptionnel qui sera réuni sous le même toit.

C'est dire l'importance de cette institution.

De nombreux et fidèles bénévoles participent aux activités de l'atelier : composition, impression, reliure, édition, diffusion, organisation d'événements.

L'édition

Grâce à Jean-Renaud Dagon et ses fidèles collaborateurs, tous bénévoles et passionnés par les livres possédant la qualité et le charme d'autrefois, amoureux de l'impression traditionnelle et des beaux papiers, plus de cent ouvrages ont été édités. La diversité des thèmes abordés, traités par autant d'auteurs différents – notamment Maurice Chappaz, Aimé Corbaz, Anne Cuneo, Philippe Dubath, Nancy Huston et Marcel Imsand – démontre l'importance du Cadratin dans le monde de l'édition.





Les événements

L'espace disponible permettra également d'accueillir les événements dans des conditions idéales : journées portes ouvertes, expositions, sorties de livres, vernissage, ateliers, etc.

Un nouveau projet

Jean-Renaud Dagon va pouvoir se consacrer à un nouveau projet. Il veut mettre en place un conservatoire de la typographie. Comme l'écrivait Jacques Monnier-Raball, ancien directeur de l'Ecole cantonale d'art de Lausanne, « Le Cadratin a vocation d'être un conservatoire de la typographie, et comme ses homologues musicaux, il faut maintenir un métier, un instrument, une pratique, les tours de main et les usages confortés, au cours des siècles, par des générations, et des dynasties parfois, de maîtres imprimeurs. »

La fondation

Créée en 2014 et soutenue par l'Association des Vrais Amis du Cadratin (depuis 2009) qui regroupe plus de 700 membres a pour buts de soutenir La fondation et de faire connaître l'atelier du Cadratin et ses activités, de sauvegarder le patrimoine des métiers de l'imprimerie – les machines comme le savoir-faire de la typographie – de favoriser le développement futur de l'atelier pour la conservation de ce patrimoine. L'Association encourage la participation de bénévoles aux activités de l'atelier.



Simone Balmer

Bon anniversaire à notre centenaire, Odette Jatton

Le 8 juillet dernier, le préfet du Gros-de-Vaud, Pascal Dessauge et la Municipalité de Jorat-Menthue se sont retrouvés à Villars-Mendraz pour apporter leurs bons vœux à Madame Odette Jatton qui fêtait ses 100 ans. En plus du traditionnel bouquet de fleurs, les autorités lui ont offert des bons. C'est entourée de sa famille qu'elle a fêté son anniversaire.

Madame Jatton est née le 7 juillet 1918 à Poliez-Pittet dans une famille d'agriculteur comptant cinq enfants. Elle s'est mariée avec Adolphe Jatton le 21 novembre 1942. De leur union, sont nés Eliane, le 6 mai 1946 et Charly, le 12 novembre 1949. Murielle et Maryline, les enfants de Charly et de Lisette, ont été ses rayons de soleil.

Femme de tempérament et de caractère, elle s'est beaucoup investie dans son travail de femme de paysan et au décès de son mari en 1993, elle a soutenu son fils dans son travail.

Elle aimait préparer de bons repas pour sa famille et les employés du domaine et adorait cultiver son jardin potager, une fierté pour elle.

Avec l'âge, ses forces diminuant, des problèmes de santé survenant et elle doit cesser petit à petit ses activités de paysanne.

Grâce au dévouement constant de sa belle-fille Lisette et de sa petite-fille Maryline, elle a la grande chance de pouvoir encore habiter le premier étage de la ferme familiale. Le CMS n'intervenant que pour lui prodiguer les soins que nécessite sa santé.

La population de Jorat-Menthue se joint à la rédaction de L'Echo pour lui présenter ses vœux les meilleurs à l'occasion de son anniversaire.



Simone Balmer



Freddy Buache raconte ses premières années à Villars-Mendraz

Mon père, Frédéric, était orphelin. De ce côté-là, le problème des grands-parents est réglé. Je ne sais pas ce qui s'est passé, si sa mère l'a abandonné, si elle est morte après sa naissance, en tout cas il a été placé à l'orphelinat d'Avenches. Il était né en 1897. Lorsqu'il a eu environ 10 ans, une famille de paysans de Villars-Mendraz, près de Sottens, l'a pris chez elle. Je ne sais pas du tout pourquoi ils ont décidé de prendre un orphelin chez eux, je suppose que cela tient d'une certaine générosité paysanne. Ils l'ont traité comme leurs trois autres enfants, c'étaient des protestants assez charitables, il y avait là une grand-mère qui lui a inculqué des valeurs. Mais ils ne l'ont pas adopté, il n'était quand même pas de la famille.

En fait, mon père avait de la famille. Il était de Corcelles-près-Payerne, un village où il y a des Buache. J'y suis passé en voiture, une fois. Mon père avait une sœur, plus âgée que lui, qui avait vécu avec sa mère. Il a connu cette sœur. Il devait donc savoir qui était sa mère. Il en savait plus que moi là-dessus, c'est sûr. Mais il ne m'a jamais rien dit et je n'ai jamais posé de questions. Pour moi, tout a toujours commencé par: «Je suis orphelin.» Je n'ai pas envie d'entreprendre des recherches, j'ai tiré le rideau.



Quand mon père a eu 18 ans, encouragé par la famille qui l'a élevé, il est allé à Lausanne, il est devenu gendarme, puis il est parti à Orbe comme gardien de prison. Très vite il a eu des problèmes de santé, il est revenu à Villars-Mendraz. Je crois qu'il était paysan dans l'âme, il ne voulait pas quitter la campagne.

Il a alors connu ma mère, ils se sont mariés en 1924, juste avant ma naissance, et ils ont ouvert un café-restaurant au centre du village. C'était une belle maison, avec une petite étable, mon père avait un cheval. J'étais fils unique et j'ai passé là une jeunesse, je peux le dire, idéale. Il y avait la nature autour, et cette salle à boire où venait à nous le monde extérieur. Je voyais les notables de Saint-Cierges, le type qui était parti en Amérique. Il y avait les bals, les chœurs d'hommes et, chaque hiver, un spectacle. J'avais accès aux décors, dans la pièce où ils étaient stockés. J'étais entre deux mondes, je n'avais pas beaucoup de copains paysans. En 1932, sont arrivés des gens qui ont donné un spectacle de cinéma. Ça a été mon premier film.

Puis, au printemps 1934, le bistrot a fait faillite. Mon père ne s'en était pas bien occupé. C'était un type assez révolté. Il ne trouvait le bonheur qu'à partir seul avec son cheval. Probablement, il ne voulait pas s'intégrer vraiment.

C'est surtout ma mère qui s'est occupée du bistrot. C'était une fille de paysans, de Villars-Mendraz aussi: Valentine, née Jatton. Il paraît que son père était un type connu et drôle, qui faisait boucherie. Sa femme était morte très tôt. Il était seul, on n'allait pas souvent le voir. Puis il est mort, dans un accident: ses chevaux se sont emballés. J'ai très peu de vécu côté grands-parents. Mon univers, c'étaient mes parents, et la maison.

Au printemps 34, nous avons dû déménager. J'ai vu tous les meubles dans la rue, devant la maison. C'est ma première vision surréaliste. J'avais 9 ans. Nous sommes allés vivre dans une chambre avec cuisine, prêtée par quelqu'un, dans le village. Je ne me suis pas rendu compte tout de suite du choc que ça m'a fait. Mais toute ma vie a été une revanche là-dessus.

Mon père aurait pu devenir domestique de campagne. Mais ma mère a très mal supporté cette situation, la honte de la faillite, elle n'a pas voulu rester, et nous sommes partis à Lausanne.

Simone Balmer



Petite histoire du Café de la Poste de Villars-Mendraz

Le bâtiment qui abrite le Café de la Poste et Evasion Coiffure a été construit aux environs de 1900. A cette époque, on y trouve une petite salle à boire, une étable pour 1 ou 2 vaches ou 2 ou 3 chèvres, un boiton à cochons, une grange, un beau jardin potager et un grand verger. Les propriétaires servent à leurs clients les produits de la ferme et aux cochons les déchets. Les animaux n'ont qu'à traverser la route pour se retrouver à l'abattoir. Le fumoir installé au sous-sol permet de fumer la viande.

En face du Café, se trouve la Grande Salle, une des plus anciennes de la région. Le Chœur d'hommes de Villars-Mendraz y a même construit une scène en 1920. Les spectateurs sortaient de la Grande Salle pour aller se désaltérer de l'autre côté de la route. Actuellement la Grande Salle existe toujours, mais est totalement délabrée.

A la fin de la deuxième guerre mondiale, on construit un jeu de quilles et les jeunes du village sont les «r'quilleurs».

Au fil du temps, plusieurs propriétaires se sont succédé à la tête de l'établissement, entre autres les parents de Freddy Buache et dans les années soixante, la dernière propriétaire, Madame Robatel a vendu son café à un promoteur immobilier de Villars-Tiercelin. Cet entrepreneur a transformé le premier étage et les combles en appartements. Il modifie aussi l'entrée du café, casse des murs pour ajouter une deuxième salle au bistrot, aménage l'intérieur, transforme le jardin potager en terrasse et ajoute un terrain de pétanque, vend le verger pour construire une villa, mais malheureusement il fait faillite.

En 1999, la commune de Villars-Mendraz rachète le bâtiment, rénove la cuisine et les toilettes. La grange avec sa grande porte grise était restée vide et la Municipalité a eu l'excellente idée de l'aménager en salon de coiffure.

Là aussi, plusieurs tenanciers ont « tenu » le café. Actuellement, Yann Cavin gère le restaurant et parallèlement offre ses services en tant que traiteur. Cavin-Traiteur organise des buffets ou des repas pour toutes manifestations, s'adapte à tous vos désirs et se déplace dans toute la Suisse Romande. La carte du restaurant propose des plats variés et un menu du jour en semaine. Le Chef travaille avec des produits régionaux et de qualité et vous dégustez sa cuisine goûteuse dans un cadre chaleureux et convivial. Dès les beaux jours la terrasse ombragée est à votre disposition.

Elodie Favre, jeune coiffeuse talentueuse, est à la tête de Evasion Coiffure. Une jeune maman souriante et avenante vous accueille dans un salon de coiffure joliment aménagé et cosy. Professionnelle expérimentée, elle prendra soin de votre chevelure, vous coiffera selon vos désirs ou vous conseillera sur la coupe et les produits les mieux adaptés pour vous. Femmes, hommes enfants, vous êtes tous les bienvenus chez Evasion Coiffure.



Simone Balmer

CAUSE TOUJOURS

Cette rubrique vous est ouverte. Elle vous permet de vous exprimer et de nous transmettre des textes concernant la vie de notre commune. L'équipe rédactionnelle se réserve le droit de ne pas les publier.

Vous trouverez les adresses, le délai et la forme pour le retour de vos articles à la dernière page du Journal.



Les bornes dites " bornes à l'Ours"

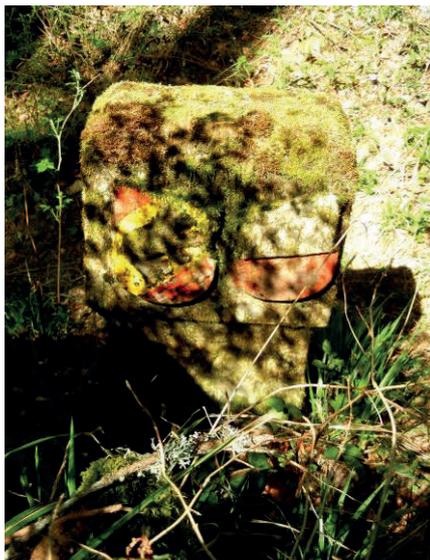
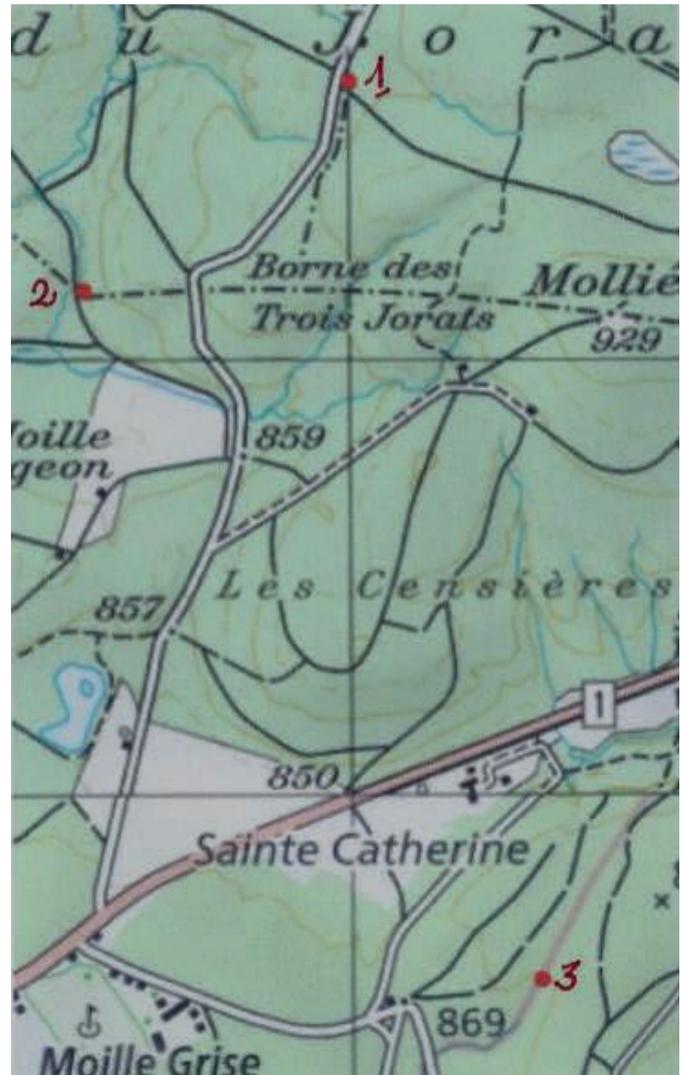
Le Jorat a la chance d'en conserver 3, dont 2 à double écu !

Dans le précédent numéro de l'Echo, j'ai fait mention de la Borne des Trois Jorats qui datait de 1928 et remplaçait celle posée par les Bernois lors de la conquête du Pays de Vaud.

Il s'agit de bornes de baillages dont la pose remonte au début du XVIII^{ème} siècle. Berne avait partagé le Pays de Vaud en 17 baillages. La forêt du Jorat comporte encore 3 bornes datant vraisemblablement de 1725. Elles portaient l'ours de Berne comme écu. Nombreuses de ces bornes ont été mutilées par le martelage de l'ours au moment de l'émancipation du canton. A notre connaissance, seules trois bornes à double écu subsistent : une à Orbe et les deux autres dans le Jorat.



Borne 1 : double écu, se trouve en bordure de la route des Paysans, mais on ne la remarque pas car ses gravures usées et peu lisibles disparaissent encore sous la peinture blanche et noire de la signalisation routière !



Borne 2 : double écu



Borne 3



Les Loups du Jorat



Bien des choses se sont passées depuis le mois d'avril dernier.

Le 14 avril, ouverture de la saison Outdoor,

Les Loups sortent de leur tanière. Sur le terrain du FC Villars-Tiercelin « Au coin du bois », nous avons préparé la saison outdoor. Au programme journée atelier avec montage de flèches pour les initiations et finition sur les chevalets. La journée finit en beauté avec barbecue généreux.

Le 16 juin, initiation de la municipalité et de l'administration communale de Jorat-Menthue. Mme Line Gavillet, Syndic, Monsieur Claude Racine, Vice-Syndic, Monsieur Bernard Joss et Mmes Clémence Grognuz, Joëlle Braillard et Chantal Lanz ont répondu « présent » à notre invitation.

A la création du club le 12 juillet dernier, la commune nous avait réservé un accueil chaleureux sur leurs terres et nous avaient permis de rejoindre les sociétés locales de la région. Lors de cette activité, ils ont inauguré les arcs et le matériel d'initiation du club avec succès. A l'issu d'un petit concours amical effectué avec un grand sérieux, la matinée s'est conclue par un apéritif des plus plaisants sous un soleil généreux.

Nous en profitons pour réitérer nos remerciements à la commune de Jorat-Menthue pour leur chaleureux accueil. La journée s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur et tout le monde est reparti heureux, soit d'avoir pu partager une passion, soit d'avoir pu découvrir ce magnifique sport.



Les Loups en compète

Notons enfin les très bons résultats de nos archers qui portent haut les couleurs de Jorat-Menthue dans les compétitions nationales. Nos Loups de compétition ont ramené 4 médailles d'or et 1 médaille de bronze. Bravo à eux ! L'hospitalité des Fêtelins y serait-elle pour quelque chose ?

Si vous aussi, vous désirez vous y essayer, n'hésitez pas à nous contacter. Nous organisons des initiations, cours débutants, anniversaires, sorties d'entreprises ou tout autre événement particulier.

Stéphane Gardon
Président



Rideau !

**Chœur mixte
de Villars-Tiercelin**
dirigé par Edwige Clot
présente
Rideau !

Grande Salle du village

Samedi 3 novembre 2018
Deuxième partie : OSB Orchestre
Saint-phonique de la Broye

Dimanche 4 novembre 2018
Deuxième partie : Quatuor GAFÉ

Samedi 10 novembre 2018
Deuxième partie : Chœur d'hommes
de Corcelles-près-Payerne

Horaires :
Samedis, ouverture des portes 19h
et repas à 19h30. Dimanche, 16h15
et repas à l'issue du spectacle

Adultes : fr. 30.-

Enfants (7 à 12 ans) : fr. 15.-

Réservations :
021 905 22 29 ou 078 625 11 35

C'est sous cette appellation un peu énigmatique que l'Harmonie des Forêts vous présentera sa 41^{ème} soirée.

En effet, pour la première fois depuis son existence, le chœur évoluera sur une scène garnie de rideaux. L'occasion de faire découvrir l'histoire d'un théâtre bringuebalant, des mots parfois surprenants, des personnages un peu extravagants, le tout sur des airs de comédies musicales.

Les choristes se réjouissent de vous faire partager quelques airs connus ou moins connus.

De « *My Fair Lady* » à « *La Mélodie du Bonheur* » en passant par « *Les Misérables* » ou « *West Side Story* » les chanteurs se feront un plaisir de vous distraire ou même de vous faire chanter.

Nous vous attendons derrière le rideau.
A tout bientôt !

Informations : Edith Métraux
021 905 22 29 ou 078 625 11 35

Visuel par encretpixel.com

SOIREEES du Chœur mixte LES TROIS SAPINS Peney-Le-Jorat

Les 24 et 25 novembre, 1er et 2 décembre LES TROIS SAPINS a le plaisir de vous annoncer ses prochains spectacles intitulés "Péchés de Nonnes".

Vous aurez le plaisir de découvrir un tout nouveau répertoire dirigé par Pamela Fleury, notre dynamique directrice.

La partie théâtrale écrite par Françoise Bettex vous amènera au cœur d'un couvent où quatre sœurs vivent une vie tranquille en apparence, voire monotone. Quelques événements vont alors venir troubler cette quiétude des lieux.... Ces demoiselles, toutes plus cocasses les unes que les autres, n'auront qu'à bien se tenir lorsque Mr le curé tentera de remettre l'église au milieu du village.

Comme chaque année, un repas vous sera proposé les dimanches ainsi qu'une petite restauration et pâtisserie les deux week-ends.

Au plaisir de vous retrouver nombreux comme chaque année !





Fête du printemps 2018 « Baby-Foot » du 30 juin 2018 à Villars-Tiercelin

A l'exemple (ou presque...) d'Igor Stravinski, les « Potes-Iront » profitèrent de la Coupe du monde de football 2018 en Russie, pour re-crée leur Sacre du Printemps !

Attiré par le sport actif du traditionnel tournoi de Baby-Foot ainsi que par celui plus « passif » de la vision sur Grand Ecran des deux matchs retransmis en direct (France-Argentine + Uruguay.Portugal) , le « Tout-Tiercelin » s'est retrouvé dans la Grande Salle du village le 30 juin.

Baby-footers et supporters ont eu l'occasion de déguster le menu (fait-maison) russe du jour, Katlety, Blinis au saumon et une petite mousse de fruits pour le dessert. Et cela sans oublier une petite « mise en bouche » faite de cocktails vodkaïens variés et appréciés.



A l'image du « Prélude de Bach », le tournoi de Baby-Foot débuta tout en douceur et en concentration. La suite « crescendo » et toute en « puissance » fut digne de notre « Sacre du printemps » avec une ferveur et une passion du jeu partagées par des équipes de 7 à 77 ans.

Petits et Grands purent également profiter de se faire maquiller leur visage avec les drapeaux de leur équipe favorite tout en échangeant leurs cartes à la traditionnelle bourse aux Paninis.

La soirée se termina en pédzant dans une bonne humeur et une convivialité tout en « fair-play ».

Nous profitons de cette occasion pour remercier tous les participants à cette soirée ainsi qu'aux organisateurs qui ont permis aux Fêtelins de se retrouver.

Les « Potes-Iront » vous invitent chaleureusement à la venue du « St-Nicolas » le 6 décembre 2018 à Villars-Tiercelin (un « flyer » suivra dans votre boîte aux lettres).



En nous réjouissant de vous revoir à cette occasion, nous vous souhaitons un excellent automne.

Pour les Potes-Iront
André Pfister



Chères sociétés locales, des pages réservées aux sociétés de notre commune sont à votre disposition. C'est avec plaisir que nous mettrons vos diverses annonces, présentations, manifestations dans les prochaines éditions. Vous pourrez nous envoyer vos infos par mail ou en passant par l'un des rédacteurs locaux de votre région mentionné à la fin de ce numéro. Vous y trouverez également les informations concernant la forme et le format des articles. Merci d'avance et bonne lecture.



Bienvenue à bord !

La compagnie MSC (Maientzettè Sittelle Croisières) a eu le plaisir de vous convier à bord de son nouveau paquebot flambant neuf, le MSC Folklor, pour une croisière inoubliable. Au rythme des escales (parfois difficiles à trouver) et des animations (parfois inattendues), les spectateurs ont pu côtoyer des membres d'équipage (parfois un peu dépassés), des passagers (parfois un peu perdus) et une capitaine (souvent totalement perdue). L'embarquement a eu lieu le samedi 3 mars et le dimanche 4 mars à la grande salle de Peney-le-Jorat, ainsi que le samedi 10 mars à la salle polyvalente de Palézieux-Village.

Intitulé « La croisière, ça m'use! », ce nouveau spectacle des deux groupes folkloriques La Sittelle de Villars-Mendraz et Lè Maientzettè de Palézieux mêlait comme d'habitude les scènes théâtrales à des chants et des danses.



Photos de Eric Pluss

Le chœur, dirigé par Elvira Sonnay, a notamment entonné "1492 Christophe Colomb" accompagné par des accordéonistes et un tambour, ou "Pour vivre encore". Les danses, enseignées par Etienne Dufey et Véronique Mersi, ont allié chorégraphies connues, comme la "Mazurka pour ton sourire", avec des créations plus originales comme "Alles tanzt fox". De plus, les sociétés ont eu la chance d'avoir un joli groupe d'enfants pour quelques danses, ainsi que l'orchestre Schwyzerörgelifrönde Rast-Wyss pour les accompagner. La Sittelle et Lè Maientzettè remercient les nombreux passagers qui ont embarqué à bord de ce bateau pas comme les autres.



Sittelle et Maientzettè vous donnent rendez-vous les 9 & 10 mars à Peney-le-Jorat et le 16 mars 2019 à Palézieux pour nos prochaines soirées. Notre radio locale sera réglée sur notre Espace2, mais des interférences risquent de perturber la transmission...

Victorien Kissling, Daniel Cornu



FC Villars-Tiercelin

Classement de 5^{ème} ligue, groupe 3 : Nous avons terminé la saison 2017-2018 à la 7^{ème} place. Le groupe progresse bien avec un nouvel entraîneur en la personne de Patrick Pereira. Si vous êtes intéressé à nous rejoindre, vous pouvez nous contacter directement. La préparation de la nouvelle saison a commencé le 10 juillet déjà.

Repas de soutien : Nous tenons à remercier les 110 personnes qui ont participé à notre repas de soutien le 3 mars dernier. Une très jolie soirée avec une fondue chinoise 3 viandes. Merci à la Municipalité qui nous a offert l'apéritif ainsi que la location de la salle de Villars-Tiercelin. Une tombola très bien garnie de lots en tout genre a donné place à l'ouverture du bar.

Site internet : www.fcv.t.ch L'adresse mail est : info@fcvt.ch.

Prochaines dates :

- Dimanche 7 octobre 2018 : Match aux cartes au refuge « chalet du Renard » à Peney-le-Jorat
- Samedi 26 janvier 2019 : Loto USL à la salle de Villars-Tiercelin

Nous espérons vous voir nombreux à nos manifestations, ainsi qu'autour du terrain, car nous avons toujours besoin de votre soutien.

Amicales salutations sportives

Pour le FC Villars-Tiercelin
Didier OCHS



Agenda des sociétés locales

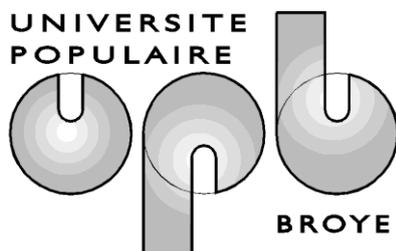
Octobre 2018	
27	Brisolée à Villars-Tiercelin
Novembre 2018	
3/4/10	Soirée Chœur Mixte à Villars-Tiercelin
24/25	Soirée Chœur Mixte à Peney-le-Jorat
Décembre 2018	
1 / 2	Soirée Chœur Mixte à Peney-le-Jorat
1	Collecte Téléthon à Villars-Mendraz
6	Saint-Nicolas à Villars-Tiercelin
Janvier 2019	
26	Loto à Villars-Tiercelin
26	Bal de la Jeunesse de Peney-le-Jorat
Mars 2019	
9/10	Soirée du Groupe Folklorique de La Sitelle à Peney-le-Jorat
26	Repas de soutien du FC Villars-Tiercelin



Groupe de marche à Peney-le-Jorat (environ 1h30 de marche, moment convivial ouvert à tous et ... sans compétition !)

Rendez-vous à la grande salle tous les vendredis matin, 7h30 en été et 8h en hiver

Les marchés à Villars-Tiercelin ont lieu tous les 1^{ers} mercredis du mois !



Va savoir !

<http://www.upbroye.ch>

PROFITEZ DE CES COURS SYMPATHIQUES et PROCHES DE CHEZ VOUS

ouverts à toutes et à tous !

Le programme de l'année scolaire 2018-2019 est à disposition sur

www.upbroye.ch

au greffe de la commune de Jorat-Menthue
et chez Jean-Luc Tappy, jean-luc.tappy@bluewin.ch



Brisolée

**Samedi
27 octobre 2018**

**à la grande salle
de Villars-Tiercelin**

**Dès 11h. Apéritif offert
par la commune**

**Diverses animations
pour les enfants**

**Organisation - Familles
Maeder, Marcuard et Da Silva**



*Sottenois, et si vous y preniez part
cette année ?*



*Un calendrier de l'Avent fait de rencontre
et de partage, ça vous dit ?*

Fenêtres de l'Avent 2018

On recherche 24 personnes, familles,
couples, maisons, voisins qui feront de
cette attente un moment féérique rempli
de chaleur et de partage.

Choisissez votre jour, entre le 1^{er} et le 24
décembre et inscrivez-vous

★ sur le doodle :

<https://doodle.com/poll/q3zsmh9dsez67dkm>

★ par téléphone : 076/383.53.51

Inscription jusqu'au 24 novembre

Une fois les inscriptions récoltées, le
calendrier sera distribué dans les boîtes
aux lettres fin novembre et affiché à
l'épicerie ainsi qu'à la commune.



Pour l'organisation :
Marie-Maude Cavin

ENVIE DE GARDER LA FORME ? D'AVOIR UNE SILHOUETTE AFFINÉE ET TONIQUE ?

JE VOUS ATTENDS POUR UN COURS D'ESSAI GRATUIT...

Frais d'inscription offerts aux lecteurs de l'Echo et sur présentation de cet article



VILLARS-MENDRAZ Salle du Casino

MARDI À 18H30

BRETIGNY/MORRENS Salle du Collège de l'Ancien Battoir

MERCREDI À 19H00

CUGY Salle du Collège de l'Epi d'Or

JEUDI À 18H15 et SAMEDI À 9H00

Entraînement complet combinant cardio, méthode Pilates, abdos, fessiers, stretching

Venez Essayer !

Nora Jaques

no.jaques@gmail.com

☎ 076.398.73.00

📘 www.facebook.com/Jazzerisecugy

www.jazzercise.com


NAISSANCES :


09.04.2018	Légeret Jolan	Villars-Mendraz
20.04.2018	Guyou Line	Villars-Tiercelin
12.05.2018	Minisini Charlotte	Sottens
21.05.2018	Rosset Victoria	Villars-Tiercelin
15.06.2018	Janin Naelia	Villars-Mendraz
24.06.2018	Marmy Charlotte	Sottens
16.07.2018	Dema Ilian	Villars-Mendraz
19.07.2018	Deillon Janine	Villars-Tiercelin
19.07.2018	Kostadinov Valentin	Sottens
27.07.2018	Jaquier Anaé Francesca	Villars-Tiercelin
12.08.2018	Pedrocca Noa	Villars-Tiercelin
26.08.2018	Alder Robin Edouard	Sottens
02.09.2018	Cavin Julie	Sottens

DECES :


21.08.2018	Biollay Sylvain	Montaubion-Chardonney
28.09.2018	Ruch Georgette	Villars-Tiercelin

INFOS DU JOURNAL


Délai de retour des articles : 22.02.2019

Prochaine parution : Début Avril

Afin de faciliter la conception du Journal, vous devez nous transmettre vos textes en Word et en police Arial 10. En général, les articles se retrouvent sur une demi-page avec photo et les annonces sur un quart de page. Selon la place disponible, nous sommes donc obligés de limiter le nombre de photos ou de les réduire.

Nous ne pouvons assurer la parution des articles arrivés hors délai.

CORRESPONDANTS LOCAUX :

Simone Blamer

Ch. De la Bassire 4 – 1061 Villars-Mendraz
Tél. 079 580 02 52 – monesin@gmail.com

Stéphane Sauvageat

Rue des Fontaines 31A – 1058 Villars-Tiercelin
Tél. 021 903 40 32 – sisauvageat@bluewin.ch

Jean-Luc Tappy

Sur-le-Crêt 9 – 1059 Peney-le-Jorat
Tél. 021 903 31 73 – jean-luc.tappy@bluewin.ch

Mise en pages : Stéphanie Santana

Imprimeur : Bordin SA – 1042 Assens

Nous sommes toujours à la recherche de correspondants pour les villages de Sottens et de Montaubion-Chardonney. En cas d'intérêt vous pouvez contacter l'un des correspondants ci-dessus.